

Plan d'action 2017

Comité de Mise en candidature

Mandat du comité

Recommander des candidats au poste d'administrateur lors de la tenue de l'AGA de l'association.

À cet effet, recevoir les directives du CA concernant le profil des candidats recherchés et recommander des candidats.

Note : Le mandat et les responsabilités du comité sont à revoir, entre autres pour tenir compte des activités de recrutement de l'Association.

Composition du comité

Jean-Jacques Ricard, responsable ; Jean Goyer, Pierrette Bernier

Activités à réaliser

Échéancier

Résultats

Coordination du processus de recrutement des administrateurs élus pour l'AGA de 2018 :

- diffusion d'information sur les dates de mise en candidature
- publicité pour susciter la participation
- accueil des candidatures
- validation de l'éligibilité et des intérêts des candidats
- rapport à l'AGA
- tenue d'élections (le cas échéant).

Mai 2018

Intégration des représentants de territoires au CA :

- accueil des recommandations des associations territoriales
- rencontre des nouveaux délégués
- validation de leurs intérêts
- recommandation au CA
- rapport à l'AGA.

Mai 2018

Participation à la révision du rôle de ce comité et de sa composition tels que décrits dans le règlement interne de l'association (descriptions de fonction, adéquation fonctions/pérennité).

Décembre 2017
